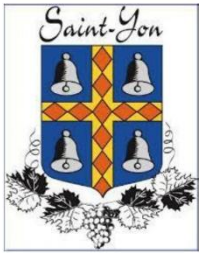


Cérémonie de parrainage militaire le 15 juin 2026



Alexandre TOUZET
Maire de Saint-Yon
Vice-Président du Conseil départemental

Sous le patronage
de l'Association
des Villes Marraines



Capitaine Pierre CAVAILLES
Commandant de l'escadron 17/1
de Gendarmerie mobile

vous convient

à la cérémonie de parrainage militaire

entre la commune de Saint-Yon et l'escadron 17/1 de gendarmerie mobile
du Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile de Versailles-Satory

le 15 juin 2026 à 10H (rassemblement au parking de la mairie)

Prix du conseil municipal des enfants de l'Association des maires d'Ile de-France



Catégorie communes de - 10 000 habitants

Saint-Yon
Essonne



Le conseil municipal des enfants (2024/2025) a reçu le « trophée des conseils municipaux enfants et jeunes » (dans la catégorie moins de 10 000 habitants) de l'Association des maires d'Ile-de-France pour sa fresque rendant hommage à Léon BRONCHART, cheminot résistant, et aux 89 enfants déportés du convoi 76 du 30 juin 1944. Ils ont reçu ensemble cette récompense à Paris

Pique-nique du 13 juillet 2026

Soirée du pique-nique républicain à Saint-Yon ! 🌟

Vos élus vous convient à célébrer ensemble la fête nationale lors d'une soirée conviviale et festive. Venez partager un moment unique de musique et de bonne humeur.

📅 **Quand ?** Le lundi 13 juillet à partir de 19h00. 📍 **Où ?** Au Jardin de Rio, à Saint-Yon.

🎵 **Au programme de votre soirée :** L'ambiance musicale sera assurée par **Charly Dream**, un groupe d'artistes talentueux, bien décidés à vous faire danser tout au long de la nuit ! 🎸 🎤

🍽️ **Côté restauration, vous avez le choix :**

Formule participative : chacun apporte son pique-nique. 🛒

Sur place : un Food Truck sera présent pour régaler vos papilles 🍔 🍷

🌟 **Les petits plus de l'événement :**

Un **atelier Kéfir** pour découvrir cette boisson fermentée, pétillante, obtenue par fermentation de fruit et de sucre en présence de « grains de kéfir ».

L'**apéritif vous est offert** par vos élus ! 🍹

Sortez vos chapeaux de paille et vos nappes à carreaux, et rejoignez-nous sous les lampions pour célébrer l'esprit républicain ! 🎆 🌟 *Venez nombreux en famille ou entre amis !* ❤️



Informations communiquées par ADP sur les survols

AEROPORT PARIS-ORLY - INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE LA PISTE 4 IMPACTS SUR VOTRE COMMUNE

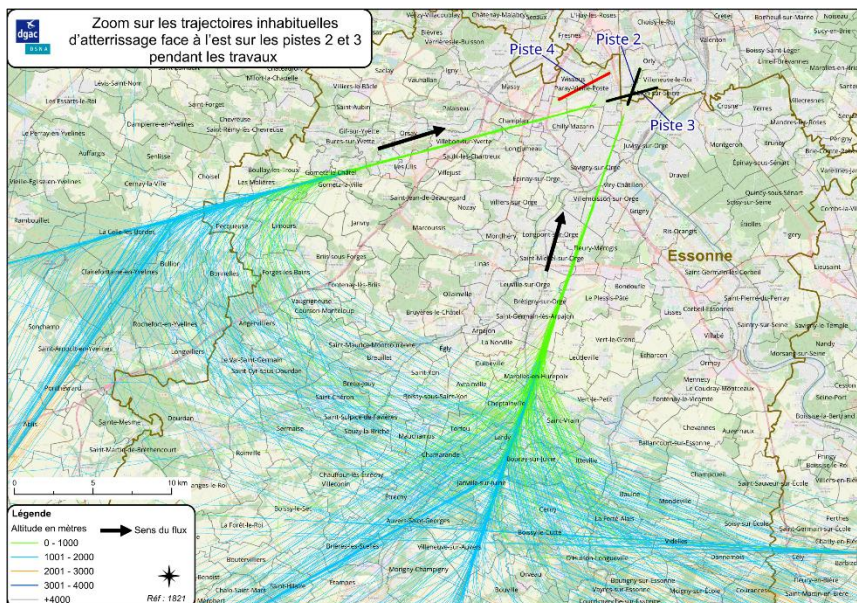
Travaux réalisés du 10 août au 17 décembre 2026

Madame, Monsieur,

Afin de garantir la sécurité des opérations aériennes et d'assurer la mise en conformité des pistes aux normes européennes, le Groupe ADP engage d'importants travaux de rénovation de la piste 4 de l'aéroport Paris-Orly.

Ces travaux exceptionnels conduiront à la fermeture complète de la piste 4 et au report des décollages et atterrissages sur les deux autres pistes de l'aéroport - les pistes 2 et 3.

Ces travaux engendreront des modifications de la trajectoire des avions et des survols inhabituels, notamment pour certaines communes en Essonne, dans des zones habituellement peu ou pas concernées. A l'issue des travaux, les atterrissages et décollages reprendront selon les procédures d'exploitation normales de l'aéroport.



Toutes les cartes des trajectoires de décollage et d'atterrissage pendant les travaux sont disponibles sur le site entrevoisins.groupeadp.fr. L'organisation et la planification de ces travaux nécessaires tous les 30 ans, ont fait l'objet d'un travail rigoureux afin d'une part, de prendre en compte les impératifs de sécurité et d'activité de l'aéroport et d'autre part, de limiter au maximum les impacts.

Le chantier démarrera en août afin de réaliser l'ensemble du gros œuvre quand les conditions météorologiques sont optimales. Ces travaux entraîneront la suppression ou la reprogrammation à Paris-Charles de Gaulle de plus de 3000 vols. Pendant toute la durée du chantier, le couvre-feu en vigueur de 23h30 à 6h sera respecté. Il pourra y avoir jusque 30 décollages ou atterrissages par heure sur chaque piste (trafic réduit par rapport à la période estivale classique de Paris-Orly).

Cette utilisation exceptionnelle des pistes 2 et 3 nécessite de tester et calibrer préalablement les nouveaux systèmes de contrôle de la Direction des services de la navigation aérienne. Cette phase de tests aura lieu du 11 juin au 6 août, uniquement les mardis, mercredis et jeudis, entre 13 h et 16 h. Cette période de tests pourra être réduite en fonction des résultats observés.

Pendant toute la durée des travaux, le Groupe ADP et les services de la navigation aérienne mettent en place un dispositif d'information ouvert à tous :

La Maison de l'Environnement et des Territoires
entrevoisins.groupeadp.fr

Par mail : environnementorly@adp.fr

Par téléphone : 01 49 75 90 70

Sur place : Maison de l'Environnement et des territoires - Face à Orly 1-2-3 - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

La Mission Environnement de la Direction des services de la navigation aérienne

Par mail : environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr

Le Groupe ADP met en œuvre toutes les mesures nécessaires pour limiter les nuisances et est à votre disposition dès maintenant et pendant toute la durée du chantier pour répondre à vos questions. L'ensemble des équipes de l'aéroport vous remercie pour votre compréhension.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Laurence FAURE

Directrice de l'aéroport Paris-Orly – Groupe ADP

Petite enfance et enfance



Le 17 avril dernier, nous avons accueilli le Président de la Communauté de communes (CCEJR) et la Vice-Présidente déléguée à la petite enfance à la **crèche intercommunale** située à Saint-Yon. Nous avons souhaité aborder notamment les sujets suivants : le développement des relations avec les assistants maternels, l'éveil musical, l'opération « bien grandir avec les mots », ... et aussi la question du stationnement.



Les travaux de l'école se poursuivent et devraient se terminer à la mi-juillet. Ils s'articulent autour de :

la **création d'un nouveau préau**,
l'agrandissement **de la bibliothèque** (extension par l'intégration de la 4^{ème} classe actuelle),
la construction d'un nouveau bâtiment comprenant **sanitaires neufs** et **4^{ème} classe**.



Un plan d'aménagement de la cour est en réflexion.

Par ailleurs, de multiples actions se poursuivent pour renforcer la qualité de notre école : financement de cours de natation pour deux classes, médiation scolaire (un poste), animation du conseil municipal des enfants, ...

Informations mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13 à 17h,
- le samedi de 9h à 12h
- le lundi et vendredi uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 01 64 58 40 54 / En dehors des heures d'ouverture de la mairie **et** en cas d'urgence, le numéro d'astreinte est le 06 30 20 45 53.

Email : mairie@saint-yon.fr

Informations générales : www.saint-yon.fr

Sports, culture et association : www.tacot-saintyon.fr

Panneau Pocket